



**COMITE DE DIRECTION**  
**Bureau Exécutif**  
**PROCÈS-VERBAL n°11**

---

**Réunion du :** Jeudi 31 janvier 2019

---

**Présidence :** Me Eric BORGHINI

---

**Présents :** Mme Véronique LAINÉ, MM. Roger ANTONELLI, Paul AUDAN, Vincent CASERTA, Noël MANNINO, Mathieu SAVY

---

**Excusé :**

---

**MODALITÉS DE RECOURS**

*Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.*

---

Le Président a décidé de convoquer un Comité de Direction « dématérialisé », par courrier électronique, adressé à l'assemble des membres.

**TERRAINS – Précision**

Sur proposition de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives, le Bureau Exécutif procède aux décisions à la date du 10 janvier 2019 :

A) ECLAIRAGE

3) Confirmation de classement

- BERRE L'ETANG : stade Roger Martin / NNI 130140101 / classé en niveau E5

**DELIBERATION – Acquisition de véhicule**

Le Président soumet à la validation du Bureau Exécutif l'achat d'un véhicule Volkswagen (modèle Caravelle) qui sera utilisé pour les déplacements des joueurs du Pôle espoirs ainsi que des élus, bénévoles et salariés de la Ligue lors des manifestations régionales, et notamment lors du LMF TOUR.

Le plan de financement s'établit ainsi :

- 40 860,68 euros / coût total de l'opération

- 20 860,00 euros / auto financement

- 20 000,00 euros / aide demandée à la LFA dans le cadre du dispositif FAFA

Le Comité Exécutif valide l'achat du véhicule.

Noël MANNINO  
Secrétaire Général